



# COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC



Siège social :  
chez Monsieur Jean Pierre GRECIET  
11 Rue Dodds – 29200 BREST  
site : <http://www.tiralarcbretagne.fr/>

## Secrétariat.

Monique Salaun-Le Baut  
Guernevez  
29460 LOGONNA DAOULAS  
☎ : 02 98 20 63 30  
e-m : [monique.salaunlebaut@free.fr](mailto:monique.salaunlebaut@free.fr)

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Logonna Daoulas, le 18 janvier 2018

**Objet** : Assemblée générale

La prochaine assemblée générale du Comité Régional de Bretagne de tir à l'arc se tiendra le :

**Dimanche 25 février**  
**A partir de 9 h 00 à LANMODEZ**  
La Salle Ty An Holl  
Place du Bourg : N : 48° 50.499' ; W : 003° 06.448'

## ORDRE DU JOUR :

COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT  
TRESORERIE : bilan 2017 et budget prévisionnel 2018  
COMMISSIONS : Arbitres - C.S.R. - Formation – Médicale - Communication.  
PALMARES DES ARCHERS BRETONS  
RECOMPENSES AUX SPORTIFS ET AUX BENEVOLES  
PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX ARBITRES

## ELECTION DES DELEGUES POUR L'ASSEMBLEE DE LA FFTA

ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANT LE COMITE REGIONAL LORS DE L'AG DE LA FFTA : Le Comité Régional doit élire ses représentants (minimum 4 représentants + un suppléant). Les candidatures doivent parvenir au secrétariat du Comité Régional avant **le 15 février 2018** pour diffusion auprès de l'ensemble des clubs (par mail ou courrier).



Les présidents de club peuvent donner une procuration à un autre archer **de leur club** afin de les représenter lors de l'assemblée générale. Un modèle de procuration dont devra être porteur l'archer est joint à la présente convocation.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un repas sera servi au tarif de 30 €/personne

Vous trouverez ci-joint un coupon d'inscription pour le repas à **retourner pour le 18 février dernier délai.**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations sportives.

Monique Salaun-Le Baut  
Secrétaire

Veillez adresser votre coupon d'inscription au repas accompagné du chèque correspondant libellé à l'ordre du Comité Régional de Bretagne de tir à l'Arc :

**30 € PAR PERSONNE pour le 18 février 2018**

**(aucune réservation ne sera prise en compte en l'absence du règlement; aucune réservation ne sera faite le jour de l'assemblée générale)**

chez : [DAVID Gisèle, 3 impasse de la Sapinière 56860 Séné](#)



**COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC**  
**A.G. DU 25/02/2018**

**MENU**

Potage

Kir royal

Assiette Terre et Mer

Suprême de Pintade Forestière

Brie

Pêche Melba

Petit Dessert Surprise

Café

Vins : Bordeaux, Muscadet, Rosé.

*Apéritif, boissons et café compris.*

**CLUB :**

**PARTICIPERA AU REPAS**

Nombre de personnes:

**30 €/PERSONNE**

TOTAL :



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE  
DE TIR A L'ARC



**PROCURATION**

(AG Comité Régional de Bretagne du 25/02/2018)

Je soussigné : .....

Président du club : .....

de .....

Donne procuration

à : .....

Pour me représenter et voter en mes lieux et place lors de l'assemblée générale du  
Comité Régional de Bretagne du 25 février 2018.

Fait à : .....

le : ...../...../2018

Signature du président



**COMITE REGIONAL DE BRETAGNE  
DE TIR A L'ARC**



**Candidature**

*Pour représenter le Comité Régional de Bretagne  
lors l'AG de la FFTA le 24/03/18 à Paris*

Je soussigné .....

Archer du club de : .....

N° licence : .....

souhaite être candidat pour représenter le Comité Régional de Bretagne à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu à Paris le 24 mars 2018.

Fait à : .....

le : ...../...../ 2018

Signature